ttps://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5I.14QF55423

## 14ème legislature

Question N°: 55423	De <b>M. Gabriel Serville</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Guyane )				Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur			Ministère attributaire > Intérieur		
Rubrique >outre-mer		<b>Tête d'analyse</b> >DOM-ROM : Guyane		Analyse > insécurité. lutte et prévention.	
Question publiée au JO le : 13/05/2014 Réponse publiée au JO le : 05/08/2014 page : 6767					

## Texte de la question

M. Gabriel Serville alerte M. le ministre de l'intérieur sur la situation alarmante que connaît la commune de Matoury, et particulièrement les quartiers de Cogneau-Lamirande et Abriba-Balata en matière d'insécurité. Ainsi, alors que le collectif contre la banalisation de la violence « tròp violans », créé le 22 avril 2014 suite à la série d'agressions en milieu scolaire et au meurtre d'un jeune homme de 17 ans lors d'une soirée « sound système », rencontrait les autorités, un jeune homme était tué par balle en plein jour dans un libre-service du quartier Abriba-Balata. Troisième drame de la violence en deux jours, cet épisode a particulièrement cristallisé les craintes et les lassitudes des habitants et a soulevé un climat de forte instabilité qui fait craindre pour le maintien de l'ordre public dans cette commune. Si la mairie a déjà pris ses responsabilités en mettant immédiatement en place un dispositif d'urgence visant à l'apaisement des esprits échauffés par les évènements récents, le retour à l'ordre ne pourra se faire sans des actes forts de l'État vis-à-vis de ce territoire classé dans son intégralité en zone de sécurité prioritaire et qui subit en moyenne 5 cambriolages par semaine pour 30 000 habitants. Voilà pourquoi il lui demande de l'éclairer sur les dispositifs et moyens mobilisables sans délais afin que soient assurée de façon pérenne la sécurité et la tranquillité des Matouriens.

## Texte de la réponse

Placée sous la compétence de la gendarmerie nationale, la commune de Matoury est partie intégrante de la ZSP mixte de l'Île-de-Cayenne depuis le mois d'octobre 2012. Afin de gagner en efficacité et en cohérence, la commune de Matoury a été entièrement intégrée dans la ZSP début 2014 ainsi que celle de Rémire-Montjoly. La lutte contre la délinquance constitue donc localement un réel enjeu au sein d'un département où la violence est marquée, subissant les influences du continent Sud-Américain. Si la délinquance générale hors IRAS a ainsi progressé de 15,64 % en 2013, les 5 premiers mois de l'année 2014 voient la tendance s'infléchir avec une baisse de 0,6 %. Cette tendance favorable se ressent sur différents agrégats à l'instar des atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes (+ 26,51 % en 2013 pour +4,7 % en 2014) et des cambriolages (+ 5,56 % en 2013 pour +0,82 % en 2014). Concernant les cambriolages, 280 faits ont été recensés en 2013 dont 210 au préjudice des habitations principales. Ce chiffre rapporté à la population est dans la moyenne de celui enregistré sur l'ensemble du département (9,5/1.000 hab). Ces évolutions encourageantes de la délinquance doivent par ailleurs être mises en perspective avec la pression démographique. En effet, la population de Matoury a augmenté de 15 % entre 2008 et 2013. De surcroît, il convient d'y ajouter une population migrante irrégulière omniprésente en périphérie des agglomérations guyanaises. Selon un rapport d'information du Sénat de 2011, les migrants en situation irrégulière représenteraient entre 20 et 30 % de la population. Ce chiffre pourrait être bien supérieur sur la circonscription de Matoury dans la mesure où cette commune concentre dans certains de ses quartiers (Cogneau-Lamirande, Terca et https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/14/questions/QANR5I 14QE55423

## ASSEMBLÉE NATIONALE

Balata notamment) une grande majorité de cette population de l'Île-de-Cayenne. Le chiffre de 20 000 étrangers en situation irrégulière est ainsi parfois annoncé. Essentiellement originaire du Brésil, du Suriname mais également du Guyana, pays où la violence est omniprésente, cette population vit dans une grande précarité (constructions insalubres - difficulté d'accès à un marché de l'emploi déjà fragilisé). Ce terreau est particulièrement propice à une bascule des plus jeunes dans la délinquance d'appropriation. Dans ce contexte spécifique, la gendarmerie a d'ores et déjà produit des efforts conséquents pour augmenter ses effectifs, notamment à Matoury. Les effectifs déployés sont ainsi aujourd'hui de 22 militaires au sein de la brigade locale, unité renforcée dans son action par le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, la brigade de recherches mais également près de 25 gendarmes mobiles. Avec ces moyens humains, la gendarmerie multiplie les actions menées au sein de la ZSP tant dans le domaine préventif que répressif, mettant en oeuvre l'ensemble des outils à sa disposition. A titre d'exemple, la coordination indispensable avec la police nationale de Cayenne a été renforcée avec notamment la création d'une cellule anti-cambriolages. La récente mise en place de gendarmes dans les transports urbains participe également à la protection des citoyens. Amorcées dans le cadre du dispositif ZSP, les multiples actions menées s'inscrivent dans le cadre d'une synergie globale avec les différents acteurs, institutionnels mais également associatifs. Les contacts ainsi établis avec le service en charge du développement social urbain (DSU) de Matoury sont très étroits dans le cadre du CLSPD. Cette coordination peut et doit encore être renforcée. A ce titre, le déploiement du dispositif « participation citoyenne », dans certains quartiers pourrait être étudié sous l'impulsion du maire de Matoury afin de renforcer la lutte contre les cambriolages, avec le soutien de la gendarmerie. L'engagement du gouvernement au service de la population matourienne dépasse les préoccupations en matière de sécurité. La lutte contre la délinquance guyanaise concerne également la lutte contre l'habitat illégal, le chômage, la déscolarisation, l'absentéisme scolaire et la prolifération des armes. Sur ce dernier point, la première campagne de l'opération « déposez les armes » lancée le 30 avril jusque fin juin, visant à la restitution volontaire des armes détenues même illégalement par les particuliers sans qu'aucune poursuite ne soit engagée à leur encontre, a permis sur ces deux mois d'exercice, de récupérer 18 armes à feu dont 13 fusils, 3 pistolets, un revolver à gaz et une carabine 22LR.